

Note 2009/9

Note d'information : Les zones humides à la réunion (COP15) de la CCNUCC sur les changements climatiques (Copenhague, 7 au 18 décembre 2009)

Le Secrétariat de la Convention relative aux zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de ... et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

La Convention de Ramsar appelle ses Parties contractantes à tout faire pour obtenir une reconnaissance pleine et entière des zones humides lors de la prochaine session cruciale de la Convention-cadre sur les changements climatiques, en décembre 2009.

Le Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) de Ramsar a compilé la note d'information suivante d'après les récentes décisions adoptées par les Parties contractantes et à partir des informations et recommandations récentes fournies par le GEST concernant les zones humides et les changements climatiques.

Le Secrétariat Ramsar exhorte et encourage vivement les Parties contractantes à se servir de cette note comme d'un aide-mémoire, dans leurs préparatifs pour la session de Copenhague et durant cette importante réunion, pour faire en sorte que les questions relatives aux zones humides reçoivent toute l'attention qu'elles méritent.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes, et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de ... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 9 novembre 2009

Annexe : Note d'information Ramsar